UETP
Service de l'urbanisme,
de l'environnement et
des travaux publics

VILLE DE DELÉMONT

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR PETITES CONSTRUCTIONS

Permis de construire n° .....

Maître d'ouvrage (Requérant) ..... Tél : .....
..... Courriel : .....
.....

Auteur du projet (Architecte) ..... Tél : .....
..... Courriel : .....
.....

Propriétaire foncier (si différent du maître d'ouvrage) ..... Tél : .....
..... Courriel : .....
.....

PARCELLE N° : ..... Rue, lieu-dit : .....
Surface : ..... m^2 Zone à bâtir : .....

PROJET

☐ Nouvelle construction ☒ Transformation / agrandissement ☐ Changement d'affectation

Description du projet Changement du système de chauffage à mazout par un système de chauffage au gaz
.....

	Longueur	Largeur	Hauteur	Hauteur totale
Dimensions principales du projet	..... m^1	..... m^1	..... m^1	..... m^1

Genre de construction et matériaux

Façades	Matériel :	Couleur : .....
Toît	Matériel :	Couleur : .....
	Genre :	Pente : .....

GENRE DE CHAUFFAGE ☐ Mazout ☒ Gaz ☐ Bois /Pellets ☐ Pompe à chaleur

ACCES / STATIONNEMENT ☐ Existant ☐ Nouveau

Place de stationnement pour véhicules à moteur ☐ En plein air : ..... voitures
☐ Garage : ..... voitures

Raccordement à une route communale / cantonale ☐ oui ☐ non

Des raccordement sont-ils prévus ?

à une canalisation publique	☐ oui	☐ non
au réseau d'eau potable	☐ oui	☐ non
au réseau du gaz	☒ oui	☐ non
au réseau du courant électrique	☐ oui	☐ non

REMARQUES .....

STATISTIQUES Coût des travaux sans le terrain CHF .....

PROFILS ET EMOLUMENTS D'AUTORISATION

Le maître d'ouvrage s'engage à poser les profils (gabarits) à temps sur la base des plans de situation et construction ci-joints, à les laisser en place jusqu'à l'entrée en vigueur de la décision concernant le projet et à payer les émoluments d'autorisation.

Doivent être joints à la demande de permis de construire, en 2 exemplaires au moins, le plan de situation (éch. 1:500 ou 1:1000) sur une copie récente du plan cadastral, signé par le géomètre d'arrondissement et les autres plans exécutés conformément au décret concernant le permis de construire (RSJU 701.51).
Les demandes relatives aux autorisations spéciales (art. 44 DPC) doivent être jointes à la présente demande de permis de construire.

Imprimer

Lieu et date : .....

Le maître d'ouvrage : L'auteur du projet : Le propriétaire foncier :